



**Union Nationale  
du Sport Scolaire**

# **FICHE ARTISTIQUE**

**2024 - 2025**

## **ARTS du CIRQUE**

**Mise à jour du 31 octobre 2024**



# Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice adjointe de l'UNSS en charge de l'activité : Françoise BARTHELEMY

## Délégué Technique

Cédric SEVERE

Directeur du Service Régional UNSS / Académie de Créteil

## FFEC

Raphaël VIGIER

Administrateur général FFEC

Vanille LOUIS

Chargée de mission / accompagnement des écoles de cirque

## UNSS

Florence ZIMNIAK

Professeur d'EPS / Académie de Clermont-Ferrand

Grégory MONIN

Professeur d'EPS / Académie de Grenoble

Marc VIARD

Professeur d'EPS / Académie de Créteil

Olivier MEYER

Professeur d'EPS / Académie de Versailles

Frank BEAUVAIS

Professeur d'EPS / Académie de Lille

- La Charte de l'**Education Artistique et Culturelle** (EAC)\* présentant le Label " Réussir le 100% EAC" signée par 4 Ministères en 2015 et 6 Ministères en 2020 :

**« L'UNSS en développant les pratiques physiques, artistiques et d'expression et en favorisant l'ouverture culturelle des jeunes contribue pleinement à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Les trois piliers de l'EAC s'intègrent dans les valeurs et les pratiques de l'UNSS : fréquenter, pratiquer et rencontrer. Au même titre, il enrichit directement les parcours Citoyen, Santé et Avenir de tous ses pratiquants. »**

La CMN Arts du cirque précise que les rencontres entre les troupes et les spectateurs sont la finalité de l'activité. Si présenter un spectacle à un public est important, tout le travail préparatoire (laboratoires, créations, sorties, partenariats...) est indispensable.

Pour autant en tant qu'activité artistique, elle se décline comme un échange constructif et formateur, une découverte des univers circassiens de chaque élève et de leurs enseignants (technique, chorégraphique, scénique, imaginaire, sécuritaire...).

D'un point de vue éducatif, il faut veiller à ce que l'élève ne soit pas uniquement interprète mais doit pouvoir participer aux différentes étapes du processus de création artistique au sein du collectif.

**Chaque élève doit pouvoir découvrir les métiers du spectacle et de la scène à travers les différentes formations proposées ainsi que les outils mis à sa disposition.**

Les rencontres artistiques peuvent se décliner sous différentes formules : spectacles, ateliers de pratiques, résidence de création, master class, formation.

Culturellement, les arts du cirque s'appuient beaucoup sur les Festivals. Ces temps de rassemblement donnent l'opportunité de jouer, rencontrer, partager et éventuellement de s'ouvrir à d'autres formes artistiques.

Afin d'enrichir l'expérience artistique et l'ouverture culturelle de l'ensemble des acteurs, la Commission Mixte Nationale (CMN) encourage les enseignants animateurs à tisser des liens avec des partenaires locaux.

# Sommaire de la Fiche Artistique

## Arts du Cirque 2024-2025

Règlement Fédéral Sportif et Artistique .....	3
Festival National UNSS ARTS du CIRQUE - Collège OPEN .....	4
Festival National UNSS ARTS du CIRQUE - Lycée OPEN .....	5
Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable » .....	7
Divers	7
Annexe 1 : Absence au protocole du Festival national UNSS Arts du Cirque 2023.....	8
Annexe 2 : Forfait dans les 15 jours du Festival national UNSS Arts du Cirque 2023 .....	8
Annexe 3 : Les incontournables de la rencontre .....	9
Annexe 4 : Les Arts du Cirque « partagés » .....	9
Annexe 5 : Le Festival national de Cournon 2025 .....	9
Annexe 6 : La fiche de candidature .....	10

## Règlement Fédéral Sportif et Artistique

Se référer au [Règlement Fédéral Sportif et Artistique\(RFSA\)](#) mis en ligne sur OPUSS

### FESTIVAL NATIONAL UNSS ARTS du CIRQUE Équipe Collège et Lycée OPEN

[RFSA Article 15](#)

Le Festival national des Arts du Cirque est ouvert à toutes les AS et à tous les élèves sans aucune distinction.

# Festival National UNSS ARTS du CIRQUE - Collège OPEN

## Composition des délégations

Composition de la troupe	<p>Catégorie d'âge Collèges : <b>2009 - 2010 - 2011 – 2012</b> Mixité encouragée</p> <p><a href="#">Voir RFSA article 20</a> Surclassement possible : <b>2013</b> - voir conditions <a href="#">RFSA article 19</a></p> <p><b>8 à 10</b> élèves circassiens de la même AS <u>dont</u> 1 Jeune Régisseur <b>et</b> 1 « Jeune Coach-Metteur en piste ». Ces 2 rôles peuvent être assurés : soit par 2 élèves différents, soit par un seul et même élève.</p> <p>Annexe 3, voir lien ci-dessous : <a href="#">Règlement Fédéral Sportif et Artistique(RFSA)</a></p>
Jeune Régisseur	1 « Jeune Régisseur » obligatoire, certifié niveau académique minimum, intégré dans la composition de la troupe et pouvant être circassien. Il doit obligatoirement être présent durant toutes les phases et missions du Festival national.
Jeune Coach - Metteur en piste	1 « Jeune Coach-Metteur en piste » obligatoire, certifié niveau académique minimum, intégré dans la composition de la troupe et pouvant être circassien. Il doit obligatoirement être présent durant toutes les phases et missions du Festival national.
Accompagnateur	1 à 2 accompagnateurs par troupe. <a href="#">Voir RFSA article 43</a>

## Modalités de rencontres

Tenue de rencontre	Les circassiens représentent l'AS de leur établissement. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA UNSS. <a href="#">Voir RFSA article 7.</a>
Modalités de participation Modalités de sélection	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Sélection de <b>18 projets</b> d'Associations Sportives (collèges <u>et</u> lycées)</li><li>➤ Au moins <b>1 projet par Inter-Académie</b></li><li>➤ Candidature obligatoire à faire remonter par l'intermédiaire de la fiche en Annexe 4, p. 12-13 et à envoyer au service régional qui destinera les dossiers complets à la direction nationale via OPUSS</li><li>➤ Retour des fiches de candidatures pour le <b>vendredi 7 février 2025</b></li><li>➤ Un comité de programmation sera constitué pour examiner les candidatures.</li><li>➤ La CMN organisera un comité de sélection qui étudiera les candidatures et actera le choix des délégations retenues pour le <b>vendredi 14 mars 2025</b></li></ul>
Conditions Techniques	Voir la fiche de candidature Annexe 6, page 10
Récompense	Pas de titre ni de récompense décernés lors de Festival national UNSS des Arts du Cirque mais une attestation de participation.

# Festival National UNSS ARTS du CIRQUE - Lycée OPEN

## Composition des délégations

Composition de la troupe	<p>Catégorie d'âge Lycées :  <b>2006 - 2007 - 2008 - 2009</b>                  Mixité encouragée</p> <p><a href="#">Voir RFSA article 20</a>                  Surclassement possible : <b>2010</b> - voir conditions <a href="#">RFSA article 19</a></p> <p><b>8 à 10</b> élèves circassiens de la même AS <u>dont</u> 1 Jeune Régisseur <b>et</b> 1 « Jeune Coach-Metteur en piste ».                  Ces 2 rôles peuvent être assurés : soit par 2 élèves différents, soit par un seul et même élève.</p> <p>Annexe 3, voir lien ci-dessous :  <a href="#">Règlement Fédéral Sportif et Artistique(RFSA)</a></p>
Jeune Régisseur	<p>1 « Jeune Régisseur » obligatoire, certifié niveau académique minimum, intégré dans la composition de la troupe et pouvant être circassien.                  Il doit obligatoirement être présent durant toutes les phases et missions du Festival national.</p>
Jeune Coach - Metteur en piste	<p>1 « Jeune Coach-Metteur en piste » obligatoire, certifié niveau académique minimum, intégré dans la composition de la troupe et pouvant être circassien.                  Il doit obligatoirement être présent durant toutes les phases et missions du Festival national.</p>
Accompagnateur	<p>1 à 2 accompagnateurs par troupe. <a href="#">Voir RFSA article 43</a></p>

## Modalités de rencontres

Tenue de rencontre	<p>Les circassiens représentent l'AS de leur établissement. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA UNSS. <a href="#">Voir RFSA article 7.</a></p>
Modalités de participation Modalités de sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sélection de <b>18 projets</b> d'Associations Sportives (collèges <u>et</u> lycées)</li> <li>➤ Au moins <b>1 projet par Inter-Académie</b></li> <li>➤ Candidature obligatoire à faire remonter par l'intermédiaire de la fiche en Annexe 4, p. 12-13 et à envoyer au service régional qui destinera les dossiers complets à la direction nationale via OPUSS</li> <li>➤ Retour des fiches de candidatures pour le <b>vendredi 7 février 2025</b></li> <li>➤ Un comité de programmation sera constitué pour examiner les candidatures.</li> <li>➤ La CMN organisera un comité de sélection qui étudiera les candidatures et actera le choix des délégations retenues pour le <b>vendredi 14 mars 2025</b></li> </ul>
Conditions Techniques	<p>Voir la fiche de candidature Annexe 6, page 10</p>
Récompense	<p>Pas de titre ni de récompense décernés lors de Festival national UNSS des Arts du Cirque mais une attestation de participation.</p>



## INFORMATION

- Une Visio de présentation et d'information sur l'organisation du festival national et ses modalités de sélection aura lieu **Jeudi 21 novembre 2024** (18h-19h30).

Ci-dessus le lien pour assister à la visio :

**[Rejoignez la réunion maintenant](#)**

ID de réunion : 321 382 125 248

Code secret : aTugtg

Remontée des fiches de candidatures

Date limite de transmission des fiches-projets par les services régionaux via OPUSS :

**Vendredi 7 février 2025**

Date de retour du comité de sélection

**Vendredi 14 mars 2025**

Ouverture de l'inscription en ligne

**Lundi 31 mars 2025**

**Le Festival national aura lieu à Cournon (63- Académie de Clermont-Ferrand) du 19 au 22 mai 2025.**

Après les dates limites de transmission des fiches de candidatures, aucune candidature ne sera prise en compte.

Adresse de saisie pour la transmission des fiches de candidatures : Directement sur Opuss

Code d'accès :        propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des sélections.

Toutes les saisies se feront sur Opuss pour l'année 2024-2025.

### LE JEUNE REGISSEUR (JR) et LE JEUNE COACH – METTEUR en PISTE (JCMP)

#### Généralités

L'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir officier au sein des rencontres artistiques et sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire. L'activité des arts du cirque verra la mise en ligne du livret « Jeune Officiel Organisateur en Arts du cirque » sur le site de l'UNSS. Il permet de proposer à l'élève et à l'enseignant les contenus de formation destinés à l'acquisition de nouvelles compétences.

*L'élève du collège ou du lycée a la possibilité de **suivre une formation** afin de pouvoir officier au sein des rencontres artistiques, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire. Un livret spécifique à l'activité est en cours de rédaction. Il permettra de proposer à l'élève et à l'enseignant les contenus à acquérir à chaque niveau de certification. La formation des Jeunes Officiels est essentielle et doit être liée à la pratique.*

## Divers

Les Arts du Cirque offrent, au sein de l'UNSS, une dimension artistique qui permet l'ouverture sur la création et sur le monde du spectacle. L'histoire des Arts du Cirque à l'UNSS montre que cette discipline artistique propose une nouvelle alternative d'expression et d'échange.

En perpétuel mouvement, les arts du cirque se mélangent de diverses pratiques culturelles, artistiques et acrobatiques : arts du déplacement, danse urbaine, Street-art, BMX, Double Dutch, foot freestyle, percussions corporelles...

#### Partenariat UNSS et FFEC

Concernant les Arts du Cirque, une convention cadre a été renouvelée en juillet 2021 entre le MEN, l'UNSS, l'USEP et la FFEC. Sont mentionnées :

- L'engagement de la FFEC pour la mise en place de projets éducatifs,
- Les actions de la FFEC à destination des intervenants en arts du cirque et des enseignants partenaires,
- Les engagements de l'UNSS
- Les engagements de l'USEP
- Les engagements du MEN

Pour améliorer l'ouverture et continuer à développer des compétences artistiques, il est précieux de pouvoir nouer des partenariats dans et en dehors de l'éducation nationale :

- Dans l'Education nationale : USEP, DAAC (Délégation Académique pour l'Action Culturelle), PEAC de l'établissement
- En dehors de l'Education nationale : FFEC, pôles nationaux arts du cirque, scènes culturelles, collectivités territoriales, formations professionnelles, compagnies artistiques

Lien écoles de cirque adhérentes à la FFEC :

<https://www.ffec.asso.fr/ecoles/>

[www.ffec.asso.fr](http://www.ffec.asso.fr)

<http://www.territoiresdecirque.com>

<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>

## **Sécurité**

Les arts du cirque représentent une activité à risque par la recherche de prouesse. C'est en même temps une activité d'expression empreinte d'explorations et d'émancipation. Une attention particulière aux procédures de sécurité, passives et actives, doit être maintenue à tous moments, y compris lors d'improvisations et de représentations.

Les jeunes doivent savoir chuter, connaître des réchappes adaptées, parer, savoir temporiser et même renoncer, et ce sous la responsabilité et le contrôle des enseignants responsables.

### **Annexe 1 : Absence au protocole du Festival national UNSS Arts du Cirque 2023**

**Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2023 et n'étant pas autorisé à participer dans la catégorie indiquée**

**Néant**

### **Annexe 2 : Forfait dans les 15 jours du Festival national UNSS Arts du Cirque 2023**

**Associations Sportives ayant fait forfait dans les quinze jours avant le Festival national UNSS Arts du Cirque en 2023 et n'étant pas autorisées à participer dans la catégorie indiquée**

**Néant**



### Annexe 3 : Les incontournables de la rencontre

La rencontre et le spectacle sont indispensables au développement de l'activité dans le respect des valeurs du sport scolaire et des Arts du cirque.

Il est fondamental de rappeler que la répétition des passages sur scène permet de forger le vrai rôle d'interprète.

L'organisation des présentations et des rencontres reste un gage de qualité pour la présence scénique et aussi un facteur de sécurité affective.

Ainsi la multiplication de rencontres et de festivals en territoire est un préalable au déploiement des Arts du cirque et à l'accès à des scènes de grande envergure comme le festival organisé par la Direction Nationale de l'UNSS.

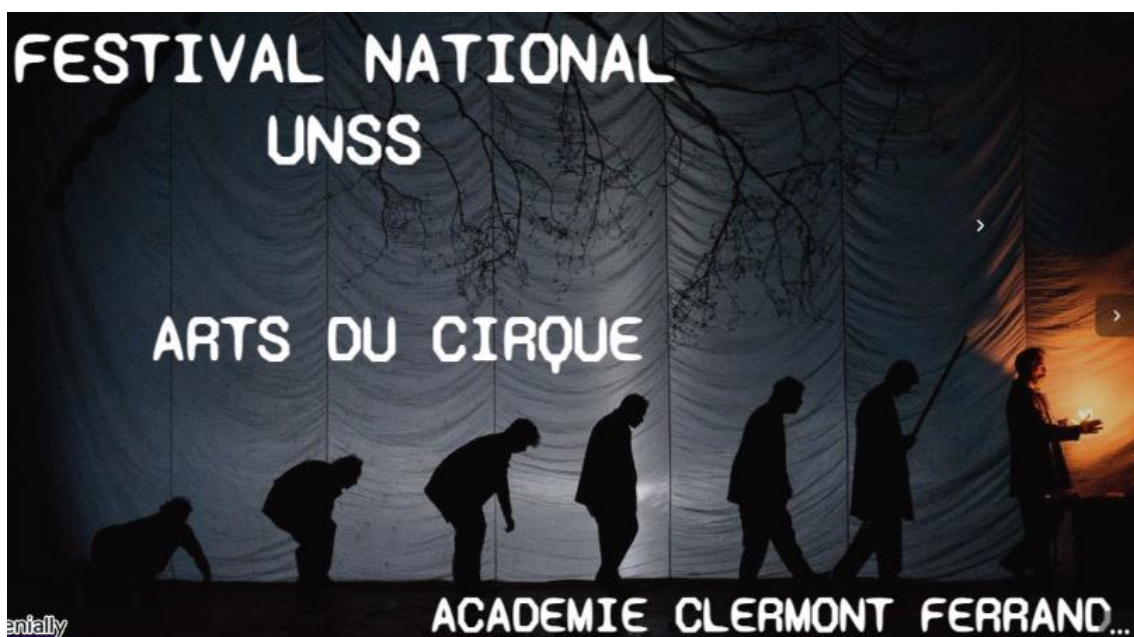
### Annexe 4 : Les Arts du Cirque « partagés »

En Arts du cirque la mixité est totale. Tous les élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers peuvent participer au sein des troupes, sans aucune distinction. Néanmoins certaines précautions devront être prises pour accueillir dans les meilleures conditions possibles tous ces élèves.

Les élèves en situation de handicap sont intégrés dans l'unique catégorie Excellence en Arts du cirque.

Il n'y a donc pas lieu de mettre en place un programme adapté.

### Annexe 5 : Le Festival national de Cournon 2025



## Annexe 6 : La fiche de candidature



# DOSSIER TECHNIQUE

## Fiche de candidature au FESTIVAL NATIONAL des ARTS DU CIRQUE COURNON d'AUVERGNE 2025

Fiche à envoyer au service régional de l'UNSS qui destinera la candidature à la direction nationale à :  
[francoise.barthelemy@unss.org](mailto:francoise.barthelemy@unss.org) et [marcela.bialek@unss.org](mailto:marcela.bialek@unss.org)  
Au plus tard le **vendredi 7 février 2025**.

**ACADEMIE :**

**VILLE :**

**NOM DE L'ETABLISSEMENT :**

**N° AS :**

**Nom de l'enseignant responsable :**

**Mail de l'enseignant responsable :**

**Téléphone de l'enseignant responsable :**

**Nom de la troupe :**

**Titre du spectacle :**

**Durée (10' maximum) :**

**Nombre d'artistes sur scène (8 à 10, Jeune Coach et Jeune Régisseur inclus) :**

**Nom du Jeune Régisseur :**

**Nom du Jeune Coach :**

**Présentation et description du « projet artistique » (propos, univers, notes d'intention, ...) :**

**TECHNIQUE**

Possibilité d'accrocher des aériens.

**Agrès utilisés :**

**Disciplines, ou techniques privilégiées :**

**Besoins techniques envisagés (prémices) :**

**Matériel utilisé (tapis, petit matériel, accessoires, ...) :**

**Joindre une vidéo permettant d'éclairer le propos, et de présenter l'univers du collectif (extrait de vidéos) de 1' à 3'.  
Vidéo libre avec la possibilité d'inclure des extraits d'ateliers, d'expérimentations, etc.**

**PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL DE L'ASSOCIATION SPORTIVE :**

**Présenter les éléments du parcours artistique et culturel construit au fil du temps avec les élèves concernés.  
(Expériences artistiques, ouverture culturelle, parcours du spectateur, rencontres et ateliers de pratiques avec de artistes, partenariats éventuels, ...)**

**MOTIVATIONS :**

**Rappel : Date limite de retour par les SR via OPUSS vendredi 7 février 2025**



# Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

---

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS  
Sur notre site internet [www.unss.org](http://www.unss.org)

---

Et sur nos réseaux sociaux :

